

Comment on peut, en 6 étapes, rendre le cannibalisme légal

écrit par Daniel Pollett | 12 juillet 2018



Nous savons qu'une minorité de gens riches, puissants, influents et agissants dirige le monde au dessus des États, des gouvernements et des peuples. Il n'y a pas là d'adhésion à une théorie du complot puisque leurs clubs sont officiels, ne cachent pas leur existence, leurs réunions et leurs activités ; tout au plus leurs décisions sont-elles tenues secrètes. Ces clubs se nomment Le Siècle, Bilderberg, Trilatérale, French-American Foundation... En bref, ils complotent et nous le savons. Donc pas de conspirationnisme ici.

Il arrive que ces gens décident, souvent longtemps à l'avance, de modifications sociales, comportementales ou autres. Ils agissent donc dans le but de ces modifications et réussissent la plupart du temps.

C'est ainsi que si ces gens décident de rendre le cannibalisme légal – vous pouvez remplacer le cannibalisme par n'importe quelle coutume ou religion – ce sera très facile.

Voir la video ci-dessous :

Certes, l'exemple du cannibalisme est hypothétique. Cependant de nombreux concepts d'aujourd'hui étaient résolument inacceptables il y a plusieurs décennies et sont pourtant passés dans les mœurs et dans la loi. Pour ce faire, le procédé décrit ci-dessous a été employé avec un succès incontestable.

Il porte un nom **La fenêtre d'Overton.**

L'Américain Joseph P. Overton (1960-2003) élaborait dans les années 90 une théorie d'ingénierie sociale qui porte son nom avec la formule « Fenêtre d'Overton ». Pour l'illustrer, considérons un morceau de bande cinématographique telle qu'il en existait avant le numérique et comportant six images. À une vitesse de 24 images par seconde, rythme lié à notre perception visuelle, cette bande était destinée à faire percevoir au spectateur la succession des images. (On sait qu'une utilisation frauduleuse a inséré quelquefois une vingt-cinquième image, dite « image subliminale » destinée à être enregistrée par le cerveau sans toutefois être retenue par le sens de la vision, mais ceci est un autre sujet.) Regardons de gauche à droite ce morceau de bande comportant donc six images successives et différentes. Autour de la première image, supposons un cadre, l'ensemble formant ce que nous appelons une Fenêtre d'Overton. Puis nous déplacerons le cadre successivement autour de la seconde image, la troisième, etc. Voyons donc cette succession d'événements, empreints de particularités françaises, avec un peu d'humour.

Fenêtre 1 : En France, le cannibalisme est un sujet tabou provoquant un rejet spontané quasi viscéral, une pratique condamnée par la morale publique et interdite par la loi. Il est donc considéré comme inconcevable dans notre société civilisée et il serait inacceptable qu'il y apparaisse, pour toutes sortes de raisons affectives, éthiques, religieuses, hygiéniques, etc. L'interdiction ancestrale, morale et légale régit le sujet et n'ouvre pas la porte au débat. Afin de l'ouvrir, des journalistes de télévision présentent un

reportage sur des cannibales qu'ils sont allés rencontrer dans un pays lointain. Il n'y a pas encore de polémique, juste une présentation destinée à comprendre ces mœurs que les intéressés exposent avec la plus grande innocence, pour ne pas dire la meilleure objectivité, justifiant le cannibalisme par une tradition séculaire à propos de laquelle ils ne se posent pas de questions. Une sorte de début de pédagogie, opportunément cautionnée par quelques anthropologues sortis mercantilement de leur sphère professionnelle pour se montrer à la télévision. Entre comprendre et accepter, la transition ne saurait tarder, un peu comme la transition énergétique façon Hulot. Après la diffusion du reportage, quelques gauchistes en mal d'occupation se rendent eux-mêmes auprès de ces cannibales afin de les inciter à créer une association destinée à défendre leurs droits légitimes, traditionnels et ancestraux. Les déclarations de cette association sont citées dans la presse de gôche. Le gouvernement du pays concerné est remis en cause et doit abandonner la lente et patiente procédure d'éducation, de civilisation et d'abandon du cannibalisme entreprise depuis des décennies. Des objets publicitaires sont réalisés et diffusés dans les milieux bobos, avec le même succès que ceux à l'effigie de Che Guevara, alors que dans d'autres milieux se prétendant autorisés on qualifie ces cannibales associés de « radicalisés ». Une, puis plusieurs académies s'emparent du sujet et chacune présente sa version d'interprétation et de valorisation pouvant servir de référence. Voilà, le sujet est devenu acceptable dans le débat public. Un début de vocabulaire adapté y est déjà introduit, en même temps qu'une forte notion de relativisme entre les civilisations, de laquelle les gauchistes en poste dans les écoles ne manquent pas de se saisir pour faire rédiger par leurs élèves une nouvelle page à la gloire de la tolérance et du multiculturalisme. Le cannibalisme est toujours interdit par la loi, repoussé par les consciences, mais avec quelques réserves de bon aloi pour son usage à l'étranger.

Fenêtre 2 : On laisse passer un peu de temps, juste assez pour faire mijoter l'idée dans les cerveaux atrophiés par la mondialisation, mais pas trop afin qu'elle n'y disparaisse pas au profit d'autres choses ou par lassitude. Après quoi plusieurs émissions semblant se faire concurrence présentent des débats où sont invités les célèbres Caroline F., Christine A. et Aymeric C., qu'on ne présente plus. La première revendique l'égalité du nombre des femmes et des hommes destinés à être mangés, ainsi qu'une même égalité dans l'orientation sexuelle. La seconde demande si la libido des sacrifiés peut influencer celle des cannibales, auquel cas elle se convertirait volontiers à leur pratique. Le troisième affirme qu'il s'agit d'un bel exemple de fraternité, les engrais chimiques et les OGM n'ayant toujours pas suffi, malgré les promesses, à nourrir toute la population mondiale, et qu'après tout une application généralisée du célèbre film « Soleil Vert » ne serait pas du tout immorale, bien au contraire. Par solidarité avec les cannibales indigènes de pays lointains, des gauchistes en mal de destruction de notre société forment un collectif de consommateurs de chair humaine, soutenus par Béatrice D. présentant sa célèbre dentition par un sourire adéquatement carnassier dans un spot publicitaire (ce qui, paraît-il apporte quelques craintes à son partenaire). Tout comme d'autres collectifs remarqués dans le passé, ses membres revendiquent d'avoir pratiqué au moins une fois la chose interdite par la loi et la morale. Afin de ne pas laisser le sujet aux académies et aux associations pro-cannibalisme, des citoyens créent un mouvement d'opposition auquel s'intéressent tout de suite les animateurs d'émissions télévisées. Des journalistes les présentent mais en ayant soin de choisir les plus folkloriques, voire les plus caricaturaux aux yeux d'un public ébahi par le sujet et déjà acquis à toutes ces idées nouvelles destinées à l'homme nouveau, que seuls les ringards peuvent rejeter. Ainsi Christine B. est-elle moquée quand elle invoque la morale chrétienne, Valérie P. est critiquée parce qu'elle ne veut pas accorder de réductions des tarifs des transports en commun aux

cannibales, et même Jean-Luc M. qui pour une fois n'est pas d'accord avec une contestation de l'ordre établi est abondamment hué lors d'un rassemblement de « La France Permissive ». On aurait dû mieux lui expliquer auparavant. Les instituts spécialisés commencent à réaliser des sondages qui, dans un premier temps, indiquent peu d'intérêt, mais un peu quand même, pour la chose cannibale. Voilà que de défendu avec quelques réserves à usage éloigné, le cannibalisme est devenu plutôt acceptable dans son principe, même si beaucoup de gens ne sont pas prêts à le pratiquer.

Fenêtre 3 : On amène maintenant le débat dans une sphère se voulant davantage intellectuelle, on rappelle des universitaires, des chercheurs volontairement oubliés lors de la deuxième phase, et on invite sur les plateaux de télévision des philosophes auto-proclamés et d'inévitables donneurs de leçons. Ainsi, lors d'une émission, peut-on voir Nanard H.L. et ce pauvre Yann M. dialoguant avec Roberto C., l'un des rescapés d'un accident d'avion dans les Andes ayant inspiré le célèbre film « Les Survivants ». On cite les anciens indigènes de l'île de Pâques, lesquels se dévoraient entre eux au cours d'orgies carnassières où chacun respirait fort de n'avoir pas été désigné au sacrifice ; en attendant son tour, peut-être... On ne saurait manquer de citer aussi des Déportés qui, au camp d'Auschwitz, mangèrent de la chair humaine contenue dans des tonneaux où l'on avait ébouillanté deux hommes, dont les ossements devaient servir de terrain d'expérience au tristement célèbre docteur Mengele. Bien sûr ce pauvre Yann M. demande à Roberto C., devenu médecin, si lorsqu'il opère un malade cela ne lui rappelle pas la découpe des morceaux de chair humaine qu'il avait mis à cuire en plein soleil sur des tôles d'avion. Pour revenir à un niveau moins indécent et plus intellectuel, de savants lettrés, psychologues et autres anthropologues proposent de modifier le vocabulaire utilisé, comme cela s'est déjà vu maintes fois, afin d'adapter celui-ci à la conscience nouvelle que doit avoir l'opinion sur le sujet. En effet dans l'imagerie populaire, le cannibale est un

Nègre -pardon un Africain- avec un os dans le nez, faisant mijoter un missionnaire blanc ligoté dans une marmite sur un feu de bois improvisé. Ceci est donc étranger à nos mœurs. Pour y intégrer la chose, il suffit donc de changer d'expression verbale. Plus de cannibales ni de cannibalisme, ces termes stigmatisants et dépréciatifs doivent disparaître ! Voici l'anthropophagie et ses pratiquants, les anthropophages. Mieux encore, on adopte d'emblée dans l'émission l'abréviation « Anthro » qui fait très tendance et on essaie même un équivalent anglais qui serait vraiment très branché, mais la prononciation prête à confusion linguistique et le mot est un peu trop long. Le débat est à la fois plus terre-à-terre, ce qui plaît au téléspectateur lambda, et plus intellectuel, ce qui ravit la gôche et donne à nouveau du grain à moudre dans les écoles. Voici le moment des questions des téléspectateurs, lesquels se partagent entre anthropophiles et anthropophobes. On sélectionne pour le passage à l'antenne les anthropophobes agressifs ou bégayants, et les anthropophiles onctueux, enthousiastes et persuasifs. Ainsi le cannibalisme, revêtu de ses nouveaux noms et concepts, devient raisonnable et rationnel, au vu des expériences concentrationnaire et andine venant d'être citées. Foin du caractère exceptionnel de ces situations, seul le principe compte, surtout paré des attributs de la nécessité biologique, de la reconnaissance des savants amenant la génétique à témoigner, de la liberté individuelle, du droit revendiqué et de l'universalité de ceux-ci. Et le résultat, bien sûr, ne se fait pas attendre.

Fenêtre 4 : De sujet d'utilité exceptionnelle, le cannibalisme devient sujet populaire et socialement acceptable. D'insensé il est devenu sensé. Béatrice D. peut réaliser un clip où elle revendique son expérience d'anthropophagie sans s'attirer les foudres de la Justice. Le cannibalisme est devenu sujet banal, peut-être sera-t-il bientôt sujet du bac. Des films s'en emparent pour certaines séquences. Déjà l'indestructible feuilleton « Poubelle la Vie » présente un épisode sur le cannibalisme à Marseille. Des pages « Face-de-Bouc » sont

créées sans être censurées pour traiter le sujet et abondamment commentées. Tout comme il est à la mode d'afficher son orientation sexuelle si on n'est pas hétéro, il devient de bon ton de s'affirmer cannibale avec au moins une petite expérience de la chose, dont on présente à qui veut l'entendre la narration la plus délicieuse possible, quand bien même elle ne soit pas le reflet de la réalité. Des chansons à trois sous, des airs de rap, des sketches à l'humour douteux se multiplient sur le sujet. Des tags agressifs fleurissent sur les murs, revendiquant le cannibalisme envers les ennemis réels ou supposés : policiers, bourgeois, fachos et autres chrétiens sont voués à être dévorés dès leur mise à mort par les gardiens du nouvel ordre islamo-gauchiste. Nul n'ose plus plaisanter avec l'expression « manger des petits enfants tout crus ». On parle du cannibalisme dans les foyers, les familles, les cours de récréation, les halls d'universités, les restaurants d'entreprises et même en faisant la queue à Popol-Emploi. C'est alors que laissant loin derrière elles les références des personnages historiques anthropophages que l'on s'est plu à citer, des nouvelles de l'étranger arrivent à point nommé pour enrichir le débat : des gens de pauvre fortune, jusque là exempts de tout soupçon de cannibalisme, ont mangé leurs morts, faute d'avoir les moyens de se nourrir autrement. Bien sûr, ces citoyens sont d'un pays qui n'est plus colonisé depuis des décennies, mais la faute en incombe quand même aux Occidentaux rapaces et ex-colonisateurs. Ces gens se justifient d'autant plus que les télévisions étrangères s'intéressent à leur cas, ce qui a pour résultat de les conforter dans leurs actes, les reportages effectués par des journalistes compréhensifs faisant office de confession - même publique- et un mécanisme d'auto-certitude libérateur leur ôte tout remords. On se pardonne d'autant plus qu'on a avoué. Les instituts spécialisés multiplient encore les sondages, lesquels augmentent en flèche le pourcentage de sondés favorables à l'anthropophagie, certains allant même jusqu'à affirmer qu'ils la pratiqueraient, soit pour l'expérience, soit en cas de nécessité qui ferait loi. Un

triomphe dans les médias de gôche.

Fenêtre 5 : Accepté socialement, le cannibalisme est sur la voie de la légalisation. Des associations pro-cannibalisme organisent des pétitions, des manifestations publiques et même des grèves pour obtenir l'abrogation de la loi pénalisant le cannibalisme. Des personnes connues donnent leur avis dans les médias. Ainsi Clémentine A., de « La France Permissive » déclare-t-elle qu'elle veut bien être mangée, comme d'autres donnent leur corps à la science, mais à condition de choisir son mangeur et de ne pas en révéler publiquement l'identité. Elle consacre ainsi l'importance désormais politique du sujet. Tout « jugement de valeur » à propos des cannibales est proscrit par la gôche, laquelle, dans un bel ensemble, demande non seulement la dépénalisation du cannibalisme, mais aussi l'adoption d'une loi le permettant expressément, nommément, au moins dans des circonstances exceptionnelles. Des vedettes du cinéma, du théâtre, de la chanson prennent publiquement position sur le sujet, certaines l'incluant dans leurs prestations artistiques. Des auteurs écrivent des livres sur le cannibalisme et des conseillers tels que Alain M. et Jacques A. entreprennent de convaincre le Président du bien fondé de celui-ci. Brusquement, le sujet vient occuper l'actualité, non pas étrangère, mais bien française. Des familles françaises de souche ont mangé leurs morts, elles aussi, poussées par la la faim. Une vaste clameur s'élève sur le pays. Horreur pour les uns, décadence pour d'autres, révélation de la misère pour d'autres encore, le sujet devient débat politique à charge contre le gouvernement. Certains dénoncent un sujet devenu si banal qu'il a fini par convaincre, d'autres accusent les associations caritatives de ne pas faire leur travail. Une pagaille incroyable règne à l'Assemblée nationale où l'opposition des deux côtés vilipende le Premier ministre. Et comme si tout cela ne suffisait pas, voici qu'une famille d'immigrés fait de même en dévorant successivement plusieurs de ses morts. Alors là, les milices gauchistes descendent et cassent tout dans la rue, brûlant les

voitures, les poubelles, défonçant les façades des magasins, des banques et les abribus. Destructures et pillages se multiplient. Des syndicats organisent des manifestations de soutien, l'anarchie se répand sur le territoire national et la police est débordée. Les instituts organisent des sondages démontrant que les sondés attendent que le gouvernement légifère efficacement et rapidement en la matière.

Fenêtre 6 : Le gouvernement est obligé de légiférer d'urgence afin de stopper le désordre généralisé. L'Assemblée nationale et le Sénat adoptent en première lecture la proposition gouvernementale qui est exprimée en plusieurs points : la loi pénalisant l'anthropophagie est abrogée – l'anthropophagie est autorisée – toute critique de l'anthropophagie devient un délit. Le Nouveau Parti des Andouilles revendique une victoire sur l'impérialisme moralisateur, les réactionnaires et l'Église catholique. Des études sociologiques sont publiées en faveur des partisans de la légalisation du cannibalisme, et des lobbies se créent autour du sujet et de ses conséquences socio-économiques. Dans un deuxième temps, sous la pression de ces lobbies et la relative insatisfaction populaire et politique, d'autres textes législatifs sont adoptés : l'anthropophagie est recommandée pour des raisons économiques et sociales – les viscères d'origine humaine peuvent être ajoutés à l'alimentation animale, à l'exception des musulmans qui ne doivent pas être mangés par des porcs – les os d'origine humaine peuvent être intégrés dans les matériaux de construction. L'association L-de-114, qui veut faire supprimer les abattoirs, se réjouit, ainsi que certains élus de communes dont les cimetières sont saturés. Voilà que le nouveau concept s'installe dans la loi, dans les esprits, dans les écoles, dans la littérature, et ainsi les nouvelles générations ignoreront pourquoi et comment l'on a pu penser autrement.

Voir aussi, sur le même sujet :

<https://fr.sputniknews.com/societe/201410031022946340-overton-comment-accepter-linacceptable/>

<https://ripostelaique.com/legaliser-le-cannibalisme-cest-facile.html>